

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT
COMMUNE DE SELONCOURT
DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

DCM20210928-16	<u>Séance du 28 septembre 2021 à 18h30</u> L'an deux-mille-vingt et un du mois de septembre le vingt-huit le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni salle des Cossies à Seloncourt, après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
NOTA Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 29 septembre 2021, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 20 septembre 2021 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<u>Etaient présents ()</u> <u>Etaient excusées ayant donné procuration ()</u>	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.	

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 - RENEGOCIATION D'EMPRUNTS COMMUNAUX

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, qu'il a sollicité la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté, le Crédit Mutuel et le Crédit Agricole en vue d'une renégociation des prêts souscrits par la commune.

Seule la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté a fait des propositions intéressantes pour le rachat des prêts du Crédit Mutuel et du Crédit Agricole et de la renégociation du prêt BP BFC. **(voir décision)**

La renégociation / rachat de prêts passent obligatoirement par un remboursement anticipé, suivi d'un nouveau prêt, d'où la nécessité d'ouvrir des crédits budgétaires :

DETAIL DES CREDITS BUDGETAIRES à OUVRIR SELON CONDITIONS DES NOUVEAUX PRETS

DEPENSE D'INVESTISSEMENT

NATURE	CHAPITRE	COMPTE	DEPENSE	RECETTE
REEL	16	166	254 367,81	
REEL	16	166	262 500,00	
REEL	16	166	256 250,00	
TOTAL			773 117,81	

RECETTE D'INVESTISSEMENT

NATURE	CHAPITRE	COMPTE	DEPENSE	RECETTE
REEL	16	166		258 183,32
REEL	16	166		265 028,80
REEL	16	166		286 186,34
TOTAL				809 398,46

DEPENSE DE FONCTIONNEMENT

NATURE	CHAPITRE	COMPTE	DEPENSE	RECETTE
REEL	O11	627	300,00	
REEL	O11	627	262,00	
REEL	O11	627	300,00	
TOTAL			862,00	

NATURE	CHAPITRE	COMPTE	DEPENSE	RECETTE
REEL	66	6688	3 815,51	
REEL	66	6688	27 482,81	
REEL	66	66111	4 982,33	
TOTAL			36 280,65	

DECISION MODIFICATIVE

INVESTISSEMENT

NATURE	CHAPITRE	COMPTE	DEPENSE	RECETTE
REEL	O21			- 36 280,65
REEL	16	166	773 117,81	
REEL	16	166		809 398,46
TOTAL			773 117,81	773 117,81

FONCTIONNEMENT

NATURE	CHAPITRE	COMPTE	DEPENSE	RECETTE
REEL	O23		- 36 280,65	
REEL	O11	627	862,00	
REEL	66	6688	31 298,32	
TOTAL	66	66111	-	
TOTAL			- 4 120,33	

La Commission Finances, réunie le 13 septembre 2021 a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, **à / par**

- Approuve la décision modificative n°1 au titre de la renégociation d'emprunts communaux
- Autorise le Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 28 septembre 2021

Le Maire,
Daniel BUCHWALDER

PROJET